

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2025**

Le 01 avril 2025 à 18 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Le Maire, Mme Michelle GARAVAGLIA.

Sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Michelle GARAVAGLIA, le Maire, le 21 mars 2025, convocation publiée le 21/03/2025.

**Étaient présents** : 08 - COLLIN Yves, COURSIN Eddy, FRIGOULT Valérie, GARAVAGLIA Michelle, JOURDAN Karine, LACHUER Aurore, MARTIN Serge, THOMAS Sylvain formant la majorité des membres en exercice.

**Excusées** : 2 - BEAUGENDRE Laurence, MARCHAND Catherine

**Absente** : 1 - SOTO Karine

**Procuration** : Madame BEAUGENDRE Laurence a donné procuration à Monsieur COLLIN Yves, Madame MARCHAND Catherine a donné procuration à Monsieur COURSIN Eddy

Monsieur THOMAS Sylvain est nommé **secrétaire de séance**.

**Le compte rendu de la séance du 11 mars 2025 est adopté à l'unanimité**

**1- Commune – affectation du résultat 2024 au BP 2025**

**Délibération 2025 – 15**

Madame le Maire rappelle au conseil les résultats d'exécution du budget 2024 et présente l'affectation des résultats au budget 2025 comme suit :

**COMMUNE : AFFECTATION RESULTAT 2024 SUR BUDGET 2025**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	181 796,22 €	
	Recettes	214 711,54 €	
	Excédent 2024	32 915,32 €	
	Report 2023	294 885,39 €	
	Transfert 1068	71 181,03 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>256 619,68 €</b>	
INVESTISSEMENT	Dépenses	223 806,01 €	
	Recettes	252 841,53 €	
	Excédent 2024	29 035,52 €	
	Report 2023	-99 236,55 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>- 70 201,03 €</b>	

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette répartition à l'unanimité.**

## 2- Vote des taux des impôts directs locaux

Délibération 2025 – 16

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2024, est de nouveau voté à compter de 2025. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38.87 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44.20 %
- taxe d'habitation (TH) : 17.60 %

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions

CHARGE Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

## 3 – Vote du Budget Primitif de la commune

Délibération 2025 – 17

Madame Le Maire expose le contenu du budget communal de l'exercice 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2343-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable au budget principal,

Vu la délibération n°2025.7 du 11 mars 2025 adoptant le compte administratif 2024,

Vu la délibération n°2025.15 du 1er avril 2025 décidant de l'affectation du résultat 2025,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2025 est adopté et arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	<b>408 204,68 €</b>	<b>1 197 252,28 €</b>
RECETTES	<b>408 204,68 €</b>	<b>1 197 252,28 €</b>

## 4 – Assainissement – affectation du résultat 2024 au BP 2025

Délibération 2025 – 18

Madame le Maire rappelle au conseil les résultats d'exécution du budget 2024 et présente l'affectation des résultats au budget 2025 comme suit :

ASSAINISSEMENT : AFFECTATION RESULTAT 2024 SUR BUDGET 2025			
EXPLOITATION	Dépenses	7 045,90 €	
	Recettes	7 072,53 €	
	Excédent 2024	26,63 €	
	Report 2023	14 890,42 €	
	TOTAL	14 917,05 €	Report au compte 002 excédent d'exploitation : 14 917,05 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	3 486,67 €	
	Recettes	4 858,60 €	
	Excédent 2023	1 371,93 €	
	Report 2023	17 296,64 €	
	TOTAL	18 668,56 €	Report au compte 001 excédent d'investissement : 18 668,56 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette répartition à l'unanimité.

### 5 – Vote du Budget Primitif de l'assainissement

Délibération 2025 – 19

Madame le Maire expose le contenu du budget assainissement de l'exercice 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2343-2,  
Vu la délibération n°2025.9 du 11 mars 2025 adoptant le compte administratif 2024,  
Vu la délibération n°2025.18 du 1er avril 2025 décidant de l'affectation du résultat 2025,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2025 est adopté et arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	<b>18 917,05 €</b>	<b>28 492,13 €</b>
RECETTES	<b>18 917,05 €</b>	<b>28 492,13 €</b>

### 6 – Subventions

Délibération 2025 – 20

Madame Le Maire présente aux membres du conseil les différentes demandes de subventions.

- Le conseil précise que la somme de 25€ / adhérent sera attribuée aux associations sportives, aux clubs d'activités et au club des aînés sur présentation du nombre d'adhérents résidents sur la commune lors de la demande de subventions.

Après examen des différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

NOMS DES ASSOCIATIONS	Montant alloué année 2025
US ST MARC/ST OUEN FOOTBALL	175.00€
CLIC	170.66€
TENNIS CLUB AUDONIEN	200.00€
ADMR	120.00€
SECOURS POPULAIRE	50.00€
RESTOS DU CŒUR	100.00€
LYCEE JB LE TAILLANDIER	50.00€
MFR	50.00€
VOLANT AUDONIEN	75.00€
<b>TOTAL</b>	<b>990.66 €</b>

Ces sommes seront inscrites au budget 2025 de la commune.

### INFORMATIONS

- La date du prochain conseil est fixée le mardi 20 mai 2025.
- La remise et la présentation du rapport d'analyse des offres aura lieu le mardi 6 mai à 10h00.

**La séance est levée à 19h50**

Signature des membres du Conseil Municipal présents à la réunion

<b>LES ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>LES ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>
M. GARAVAGLIA		V. FRIGOULT	
L. BEAUGENDRE		Y. COLLIN	
S. THOMAS		K. SOTO	ABSENTE
E. COURSIN		K. JOURDAN	
A. LACHUER		C. MARCHAND	
S. MARTIN			